

Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations ou si vous aimeriez envisager un suivi, appelez-nous au

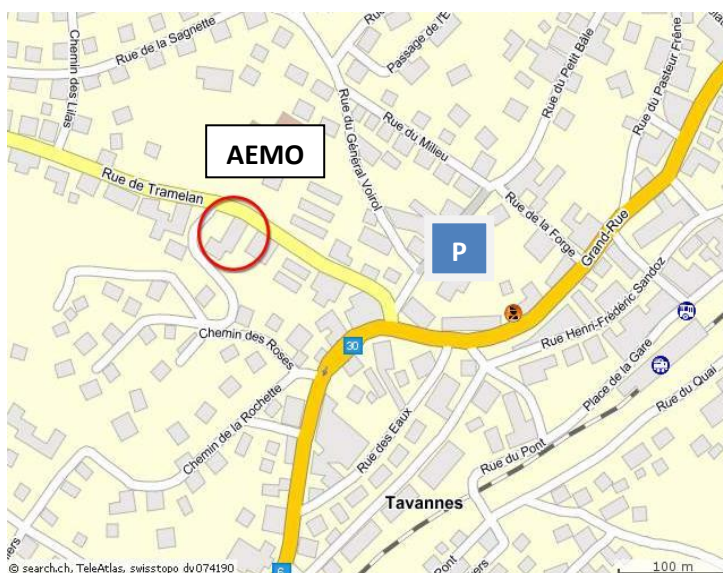
Rte de Tramelan 11
Case postale 26
2710 Tavannes

032 481 37 79

le mardi ou le jeudi de 09h00 à 11h00

Tél. : 032 481 37 79
Fax : 032 481 37 80
info@aemojb.ch

En dehors de ces permanences et durant les vacances scolaires, un répondeur prendra vos messages et nous vous rappellerons dès que possible.



L'Action Educative en Milieu Ouvert est une **nouvelle prestation offerte aux familles du Jura bernois**. Elle s'inscrit dans le mouvement général de l'action socio-éducative visant à **maintenir** les personnes, plus particulièrement **les enfants et adolescents dans leur milieu d'appartenance** (famille, école, etc.).

Avec l'accord des familles, l'AEMO peut être amenée à intervenir lorsque :

- Les parents ont l'impression de ne pas, ou plus, savoir comment s'y prendre avec leurs enfants.
- La communication parents-enfants est difficile, voire conflictuelle.
- Une aide à l'organisation des devoirs scolaires ou des cours professionnels serait la bienvenue.
- Un jeune a des difficultés à faire des démarches et des choix nécessaires à son avenir professionnel.
- Des difficultés apparaissent à l'école ou sur le lieu d'apprentissage.
- Un jeune quitte son milieu familial ou une institution et a besoin d'une aide passagère pour gérer son quotidien (ménage, gestion administrative et financière, intégration sociale, etc.).
- Une situation est vécue de manière problématique par les enfants et / ou les parents.

Les intervenants socio-éducatifs de l'AEMO, professionnels formés au travail auprès des enfants, des adolescents et leurs parents, pourront aider les familles à :

- Evaluer les besoins de prise en charge et trouver les moyens d'y répondre.
- Structurer, évaluer les difficultés.
- Clarifier, dédramatiser les situations, apprendre à gérer les conflits.
- S'exprimer, faciliter la communication (dans les familles, à l'école, au travail, etc.) et agir en qualité de médiateur.
- Analyser les fonctionnements qui posent problème.
- Mobiliser les compétences des parents en les aidant à (re)découvrir et à se (ré)approprier leur fonction d'autorité parentale et à mettre en place des démarches éducatives.
- Aider le jeune à l'apprentissage de l'autonomie (maintien des liens, socialisation, etc.).
- Etc.

Informations complémentaires

- Les prestations de l'AEMO sont gratuites et offertes à toutes les familles domiciliées dans le Jura bernois.
- Elles s'adressent prioritairement aux enfants et jeunes de 0 à 20 ans. Toutefois, l'implication des parents ou autres représentants légaux est nécessaire pour les mineurs, souhaitée dans d'autres cas.
- Le cadre de l'intervention (demande, objectifs, bilans, etc.), figure dans le contrat établi au début de la démarche et signé par les parties.
- Les prestations sont offertes sous la forme d'un suivi socio-éducatif ambulatoire intensif qui peut durer de 3 mois à 2 ans.
- Les rencontres durent en moyenne une heure par semaine. Elles se déroulent principalement au domicile de la famille, parfois dans les locaux de l'AEMO ou en d'autres lieux adéquats.
- Si nécessaire, l'AEMO collabore avec d'autres intervenants de l'action socio-éducative.
- **L'AEMO privilégie la personne et respecte la confidentialité.**